

## AVIS DES SOCIETES

### **SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE -SPDIT SICAF-**

Siège social : 5, route de l'hôpital militaire- 1005 Tunis

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 mars 2006, la Société DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE -SPDIT SICAF- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,  
Le Bilan après affectation du résultat comptable,  
L'état d'évolution des capitaux propres.

#### **I- Résolutions adoptées :**

##### **Première résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2005, approuve intégralement ces rapports ainsi que les états financiers relatifs au même exercice et donne quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour sa gestion au 31 décembre 2005.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

##### **Deuxième résolution :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants :

- Monsieur Mohamed Bousbia
- Monsieur Guy de Clercq
- Monsieur Jean Claude Palu
- Monsieur Farouk Dziri
- La Société Frigorifique de Brasserie de Tunis « SFBT »
- La Société Tunisienne de Boissons Gazeuses « STBG »

pour trois ans, se terminant avec l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2008.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité*

##### **Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation de la plus-value de la cession des actions de la Banque de Tunisie pour 419.943 D, de la société SOTRAPIL pour 113.608 D, de la société ELECTROSTAR pour 106.694 D, de la société ESSAADA pour 600 D et de la société GIF pour 106 D au compte « Réserve à régime spécial » et de la bloquer pour une période de cinq ans et ce, conformément à l'article 4 de la loi 95-88 du 30/10/1995 portant dispositions fiscales pour les sociétés d'investissement.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité*

##### **Quatrième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à Dix mille Dinars nets par Administrateur et ce, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2005.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

##### **Cinquième Résolution :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir comme suit les bénéfices de l'exercice 2005 :

<b>RESULTATS NETS AU 31/12/05</b>	<b>7 116 252.793</b>
RESERVE A REGIME SPECIAL	-640 951.404
<b><u>RESULTAT DISPONIBLE</u></b>	<b>6 475 301.389</b>
RESERVE LEGALE	-
RESERVES GENERALES	-
<b>RELIQUAT 1</b>	<b>6 475 301.389</b>
RESULTATS REPORTEES 2004	6 050 892.170
<b>BENEFICES DISTRIBUTABLES</b>	<b>12 526 193.559</b>
DIVIDENDES 2005	6 384 000.000
<b>RELIQUAT 2</b>	<b>6 142 193.559</b>
RESULTATS REPORTEES 2005	6 142 193.559

*Soit un dividende de 1,900 dinar par action, soit 23,75 % du nominal.*

La mise en paiement sera faite à partir du 14 avril 2006.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**Sixième Résolution :**

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve ces conventions dans leur intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Septième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme en qualité de membre du Comité Permanent d'Audit :

- Monsieur Jean Claude Palu
- Monsieur Mustapha Abdelmoula
- Monsieur Habib Nifar

La rémunération des membres de ce Comité est fixée à Cinq mille Dinars nets par membre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Huitième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux administrateurs pour leur déclaration en ce qui concerne les marchés passés avec la société ou avec d'autres sociétés dans lesquelles ils sont intéressés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Neuvième Résolution :**

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :**

(Exprimé en dinars)

**Actifs****ACTIFS NON COURANTS**

31/12/2005

31/12/2004

**Actifs immobilisés**

Immobilisations incorporelles

23 561

20 715

Moins : amortissements

19 096

17 415

4 465

3 300

Immobilisations corporelles

150 779

123 801

Moins : amortissements

118 474

97 974

32 305

25 827

Immobilisations financières

11 498 799

12 168 039

Moins : provisions

1 092 400

1 175 400

10 406 399

10 992 639

**Total des actifs immobilisés**

10 443 169

11 021 766

**TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS**

10 443 169

11 021 766

**ACTIFS COURANTS**

Intermédiaires en bourse

249

## SPDIT SICAF (suite)

Autres actifs courants	2 258 138	2 315 769
Placements et autres actifs financiers	37 917 925	33 010 862
Liquidités et équivalents de liquidités	480 282	2 174 875
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>40 656 594</b>	<b>37 501 506</b>

<b>Total des actifs</b>	<b>51 099 763</b>	<b>48 523 272</b>
-------------------------	-------------------	-------------------

**Capitaux propres et Passifs**

	31/12/05	31/12/04
Capital social	26 880 000	26 880 000
Réserve Légale	2 688 000	2 688 000
Réserves Ordinaires	5 000 000	5 000 000
Prime d'émission	2 418 750	2 418 750
Réserves à régime spécial	1 092 524	451 572
Complément d'apport		
Résultats reportés	6 142 194	6 050 892
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice	<b>44 221 467</b>	<b>43 489 214</b>
<b>Total des capitaux propres après affectation</b>	<b>44 221 467</b>	<b>43 489 214</b>

**PASSIFS COURANTS**

Intermédiaires en Bourse	367	16 046
Autres passifs courants	6 877 929	5 018 012
Concours bancaires et autres passifs financiers		
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>6 878 296</b>	<b>5 034 058</b>

<b>Total des passifs</b>	<b>6 878 296</b>	<b>5 034 058</b>
--------------------------	------------------	------------------

<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>51 099 763</b>	<b>48 523 272</b>
--	-------------------	-------------------

**III - L'état d'évolution des capitaux propres.**

Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserve Ordinaire	Réserve à régime spécial	Prime D'émission	Complé ments d'apport	Résultat reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2005	26 880 000	2 688 000	5 000 000	451 572	2 418 750		6 050 892	7 116 253	50 605 467
Affectation résultats reportés 2004							-6 050 892	6 050 892	0
Affectation résultat 2005				640 951				-640 951	0
Affectation résultat 2005-résultats reportés 2005							6 142 194	-6 142 194	0
Dividende 2005								-6 384 000	-6 384 000
Total	<b>26 880 000</b>	<b>2 688 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>1 092 524</b>	<b>2 418 750</b>	<b>0</b>	<b>6 142 193</b>	<b>0</b>	<b>44 221 467</b>